

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ-----
siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON
-----*Boîte Postale 181 - 42604 MONTBRISON Cedex*
*Téléphone : 04 77 96 10 39 - Email : contact@smif42.fr***DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL****Séance ordinaire du 22 JUIN 2026****OBJET DE LA DELIBERATION : MARCHE MODIFICATION PRISE CURRAIZE**

La Présidente certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Bureau Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Bureau, a été adoptée à l'**unanimité** des votants.3°) Que le nombre de membres du Bureau Syndical en exercice au jour de la séance était de **11** sur lesquels il y avait **11** membres présents et **0** membre représenté par pouvoir accordé, soit au total **11** membres votants, à savoir :**Présents :**

1-	Mme BROSSE Chantal, Présidente	7-	M. FRECON Laurent
2-	Mme CHEMINAL Maryline	8-	M. PALAIS Bertrand
3-	M. CORNU Christophe	9-	M. PERRACHE Jean-Michel
4-	M. COUCHAUD Patrice	10-	M. RASCLE Jean-François
5-	Mme FAYARD Stéphanie	11-	M. VERNET Gérard
6-	M. FRECHET Daniel		

Absents avec excuses : /**Absents représentés :** /**Secrétaire élu pour la durée de la session : M. Jean-François RASCLE**

Mme la Présidente rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence pour le marché de travaux concernant la modification de la prise Curraize a été publié le 21 avril 2026 sur AWS et au BOAMP. Un dossier de consultation a été mis en ligne sur AWS Réf. T-PA-61259 le 21/04/2026, la date limite de réception des offres est le 26/05/2026 à 12H.

Mme la Présidente présente l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie ce jour pour la présentation du rapport d'analyse des offres, établi par le Maître d'œuvre VDI.

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Bureau du SMIF :

- Approuve le choix de l'entreprise SADE conformément au PV de la CAO réunie ce jour et le rapport d'analyse des offres, tel que présenté,
- Décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise SADE pour un montant de 55 510 euros HT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20260622-B01-20260622-DE

Accusé certifié exécutoire

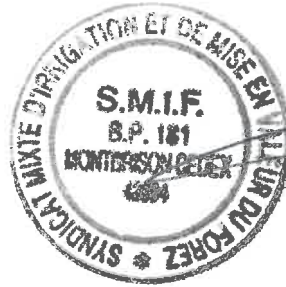
Réception par le préfet : 22/06/2026
Publication : 22/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

- Autorise sa Présidente pour signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A MONTBRISON, le 22 juin 2026

La Présidente,
Chantal BROSSE



Le Secrétaire,
Jean-François RASCLE



P.J. : - PV CAO décision d'attribution